

# Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026 : Environnement et Changements Climatiques Canada renouvelle son entente avec les Comités ZIP

Depuis 1988, les gouvernements du Canada et du Québec collaborent à mettre en valeur le fleuve Saint-Laurent. Leurs interventions, par la mise sur pied du Plan d'action Saint-Laurent, ont notamment contribué à protéger, rétablir et aménager les milieux fauniques et végétaux, réduire la pollution tout en protégeant la santé des individus, promouvoir des habitudes de navigation saines et durables ainsi qu'impliquer et sensibiliser les gens de la société par rapport aux actions posées envers le fleuve.

Le Plan Saint-Laurent est principalement constitué de deux volets ; le Programme de suivi de l'état du Saint-Laurent et la gestion intégrée du Saint-Laurent. Le programme de suivi, lancé en 2003, est un volet scientifique permettant à ses collaborateurs gouvernementaux de combiner leur expertise afin de régulièrement rendre compte de l'état et de l'évolution du Saint-Laurent. « Les résultats de ce suivi sont diffusés à la fois dans une série de fiches d'information et dans le Portrait global de l'état du Saint-Laurent, publié tous les cinq ans. » Le volet de la gestion intégrée du Saint-Laurent, lui, est un processus axé principalement sur la concertation constante de l'ensemble des dirigeants, des utilisateurs du fleuve et de la communauté civile, ayant été mis sur pied afin de mieux planifier et concilier les mesures de protection et d'utilisation des richesses constituant l'écosystème du Saint-Laurent, et ce, de façon durable. Une approche inclusive permettant à tous de participer, de près ou de loin à l'amélioration de leur environnement fluvial.

Instauré en 1993 par Environnement Canada, en collaboration avec Stratégies Saint-Laurent, le programme ZIP découle directement de ce volet de gestion intégrée, dans l'optique de soutenir financièrement ces activités de concertation auprès de diverses communautés qui cohabitent le long du fleuve. On dénombre à ce jour 12 comités ZIP aux abords du Saint-Laurent. Tous sont des organismes locaux à but non lucratif voués à la concertation des intervenants du milieu présents sur leur territoire, tels que les élus, les industries, les groupes environnementaux et socio-économiques, et les citoyens dans l'optique de mettre en place des solutions à des problématiques locales et régionales en lien avec les écosystèmes du Saint-Laurent. En rassemblant tous ces acteurs, un comité ZIP se doit de déterminer et de mener à terme les actions prioritaires à mettre en œuvre sur leur territoire en tenant compte de leurs différents intérêts. Il permet un moyen concret de participation active de tous les partenaires, en vue de mettre en œuvre des mesures de réhabilitation et de mise en valeur du fleuve Saint-Laurent.

Dans l'optique de poursuivre et de mettre en action ses activités de concertation avec les différents acteurs du milieu, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent est heureux d'annoncer qu'une entente quinquennale vient d'être renouvelée avec Environnement et Changements Climatiques Canada. Encore cinq belles années à mettre en œuvre des projets de réhabilitation et de mise en valeur de nos plans d'eau avec vous tous et à construire un environnement où il fait bon vivre!



*Crédit photo: France Richer*